

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RAZECUEILLE**

Nombre de Conseillers

En exercice : 7

Présents : 6

Votants : 7

L'an deux mille Vingt

Le : 10 juillet à 19 heures

Le Conseil Municipal de la commune de RAZECUEILLE

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie sous la Présidence de Mr BARRERE Jean-Pierre : Maire

Présents : Mr BARRERE Jean-Pierre, Mme BARRERE Josiane, Mme DUMAS Stéphanie, Mme ALIAGA Eliane, Mr AT Pierre, Mr LAISSUS François

Procuration de Mme VIGER Martine à Mr AT Pierre

Absents et excusés : Mme VIGER Martine

Secrétaire de séance : Mme BARRERE Josiane

DATE DE CONVOCATION : 06 juillet 2020

Objet : VOTE DES DEUX TAXES D'IMPOSITIONS 2020

Le Maire expose à l'Assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

- Taxe foncière (bâti) : 6,57 %
- Taxe foncière(non bâti) : 113,02 %

Le Produit attendu pour 2020 s'élève à 7 043,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote pour le maintien de ces taux pour 2020.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au Registre sont les signatures.

Pour Extrait Conforme

Certifiée exécutoire le :

Adressée en S/P le :

Publiée le :

Le Maire :

Jean-Pierre BARRERE



RF Saint Gaudens
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/07/2020 031-213104474-20200710-DE_2020_012-DE

COMMUNE : 447 RAZECUEILLE

ARRONDISSEMENT : 31 SAINT GAUDENS

TRESORERIE SPL : TRESORERIE SALIES ST MARTORY



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition communaux de 2019	Taux d'imposition plafonnés 2020	Bases d'imposition provisionnelles 2020	Produits à taux constants
1	2	3	4	5
119 082	11,06	>>>	120 800	13 360
70 184	6,57	>>>	72 800	4 783
2 012	113,02	>>>	2 000	2 260
		>>>		0
Total :				7 043

Contrôle de légalité
Date de réception de l'avis : 22/07/2020

031-213104474-20200710-DE_2020_012-DE

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Produit nécessaire à l'équilibre du budget : 21303

Total allocations compensatrices : 900

Produit taxe additionnelle FNB : 7

Produit des IFR : 8

Produit de la CVAE : 9

TASCOM : 10

DCRTP : 11

Produit prévisionnel de TH : 13 360

Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires : 7043

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES	Bases d'imposition provisionnelles 2020	Produit correspondant
6	7	8	9	10	11
6,57	7043	1,000000	6,57	72 800	4783
113,02	7043	113,02	113,02	2 000	2260
>>>	7043				
Produit à taux constants (hors TH)				Produit fiscal attendu	7043

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A TOULOUSE

Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES

HUGUES PERRIN

le 16 MARS 2020

Le préfet,

le

A RAZECUEILLE

Le maire,

le 15/07/2020



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PRÉFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES,
ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX